

More information on :

[www.BBC64.fr](http://www.BBC64.fr)



**MAY**  
**22<sup>th</sup> & 23<sup>th</sup>**  
**2010**  
**A-B-C-D-Nc SERIES**

Palais Omnisport Lauga  
Palais Omnisport Lauga  
Palais Omnisport Lau



Feña Party on saturday night  
Feña Party on saturday night

# 17<sup>th</sup> INTERNATIONAL TOURNAMENT in Bayonne



# 17<sup>th</sup> International Badminton Tournament in Bayonne, France

## A B C D Nc Levels / May 22th -23th, 2010

REGISTRATION NUMBER : 09/10.AQ.018-TN..A-C64/ABCDNC.s.Aq/64

### VENUE:

Palais des Sports LAUGA

Avenue Paul Pras

64100 BAYONNE

☎ 00 33 (0)5 59 57 09 10

The tournament will take place on 9 courts



### DATES AND TIMES

Saturday May 22th, 2010, 8 am - 10 pm

Sunday May 23th, 2010, 8 am - 6 pm

Participants must be available for both days. If a player is not available for a certain period during the tournament, he/she must enter this information on the application form. Such players will then only be allowed to participate if their schedule conflicts do not impede the organization of the tournament.

### LEVELS

The tournament is open to male and female competitors from A, B, C, D, NC levels holding a **valid membership card**, registered with their league and the FFBA or their Federation.

The Organizing Committee reserves the right to organize certain levels according to the number of registered participants.

**Only participants classified 1 in their category can register on a high level / For doubles matches (womens, mens and mixed), both doubles partners must be ranked 1 in their level to register to a higher level.**

### SCOREBOARD:

Female and Male Singles, Female and Male Doubles, Mixed Doubles,

limited to : **two events maximum** per participant for all series

Competition will take place in groups before direct elimination.

Participants **limited to 250 players**.

PRICE : 1 event : 12 €  
2 events : 17 €

### OFFICIALS

Daniel THOMAS. Assistant: Christophe CASTAING,

Arbitration: Auto-arbitration during entire competition.

## APPLICATION

Applications must be returned completed, by May 7, 2010 to:

M. Ronan LEGENDRE - 9 avenue de Maignon - 64600 ANGLET - France

Registration fees must be paid in cash on the morning of the Tournament

Entrants will be accepted on a first come basis based upon postmark date. **Registration by telephone is not permitted and any registration changes must be mailed before May 14th, 2010.**

**DRAWING:** May 15rd, 2010.

Cancellations after this date will not be refunded and such players will automatically forfeit their matches.

## NOTIFICATIONS

Mailed to club managers after May 17th, 2010 .

## SHUTTLECOCK

Feather shuttlecock in accordance with FFBA not included.

## PRIZES

Awarded to winners and finalists.

## REFRESHMENTS

A food and beverage stand will be available to players for the duration of the tournament.

## PHYSICAL THERAPIST

An osteopath from the Toulouse Institute of Osteopathy will be present for the duration of the tournament.



## SATURDAY NIGHT

A typical «PEÑA» party will take place Saturday night at the PEÑA Blanc-Bleu in Bayonne, located in the walled part of the city, near the Lauga gymnasium where the tournament is due to take place.



The peña opens at 9 pm.

10 pm - midnight: drinks and tapas with an Open Bar.

From midnight onwards, drinks will be sold at a reduced price.

**BEWARE:** the evening is limited to **110 people**.

20 euros per person.

*\*Open Bar: unlimited food and drink.*

(Remember to reserve and pay when you register. Registration will not be accepted once the tournament has begun)

## MERCHANDISE

A **Bad A Boum** stand will be present throughout the tournament.



## HOW TO GET TO THE LAUGA GYMNASIUM

Data for GPS : **43.10212 ; -0.42874**



For more information on the tournament, including gymnasium directions, see:

**WWW.BBC64.FR**

### HOTELS

Maison Diocésaine 10 av Jean Darrigrand 64100 BAYONNE Tel: 05 59 58 47 47

Campanile 3 av Grand Basque 64100 BAYONNE Tel: 05 59 55 95 95

Altica 10 rue Cadran Parc activités Busquet 64600 ANGLET Tel: 05 59 52 11 22

B&B rue Colonel Melville Lynch 64100 BAYONNE Tel: 08 92 78 80 08

Comfort Hotel 117 av Grand Basque et 1 chem du Hayet 64100 BAYONNE Tel: 05 59 55 04 04

Etap Hôtel 6 av Grand Basque 64100 BAYONNE Tel: 08 92 68 08 49

Formule 1 ZA St Frédéric II 64100 BAYONNE Tel: 08 91 70 51 76

Première Classe 3 rue Chalibardon 64100 BAYONNE Tel: 08 92 70 72 46

*For general information, please contact:  
Ronan LEGENDRE on 00 33(0)6 10 14 28 73.  
Or by mail : [bayonne.badminton.club@gmail.com](mailto:bayonne.badminton.club@gmail.com)*



17ème TOURNOI DE BAYONNE - 22 et 23 mai 2010  
Organisateur : BAYONNE BADMINTON CLUB  
Lieu : Palais des Sports Lauga - 64100 BAYONNE

Règlement particulier

- Article 1 Le présent règlement a pour objet de définir les conditions de participation et les modalités d'engagement. L'inscription au tournoi entraîne l'acceptation du présent règlement.
- Article 2 Cette compétition se déroule selon les règles de la FFBA. En aucun cas plus de 8 matches par jour et par joueur ne seront autorisés.
- Article 3 Elle est placée sous l'autorité du Juge-Arbitre : Daniel THOMAS, assisté Christophe CASTAING. Leurs décisions seront sans appel.
- Article 4 Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés à jouer ainsi que les officiels.
- Article 5 Le tournoi est ouvert aux joueuses et joueurs licenciés à la FFBA (ou à leur Fédération) des séries seniors A, B, C, D, NC, et ne faisant l'objet d'aucune suspension. Les participants devront être en possession de leur licence ou justifier d'une demande déposée à leur Ligue 10 jours avant la compétition.
- Article 6 Tableaux proposés : SD, SH, DD, DH, DMX.  
Tableaux autorisés : 2 pour toutes les séries.  
Ils se dérouleront en poules puis en élimination directe pour les phases finales.  
Seuls les joueurs classés 1 dans leur catégorie pourront s'inscrire dans la catégorie supérieure.  
Pour les double (dames, hommes et mixtes) les 2 joueurs doivent être classés 1 dans leur catégorie pour s'inscrire dans la catégorie supérieure.  
Les participants s'engagent à être disponibles pour les 2 jours de compétition.  
Le Comité d'Organisation avec l'accord du Juge-Arbitre pourra annuler 1 tableau dans le cas où le nombre d'inscrits pour l'un d'eux serait inférieur à 4.
- Article 7 Une tenue de Badminton conforme aux circulaires FFBA sera exigée sur les terrains.
- Article 8 Les horaires des matches seront affichés dans la salle à titre indicatif. Les joueuses et joueurs devront se tenir prêts 45 minutes avant l'heure de leurs matches.  
Tout joueur qui souhaite s'absenter pendant la compétition doit obligatoirement en référer au Juge-Arbitre. Cette absence sera programmée suivant les indications ci-avant. En cas de retard supérieur à 10 minutes, le joueur sera déclaré WO et sanctionné.  
Le temps de préparation comprenant le test des volants et la mise en tenue est fixé à 4 minutes à partir du moment où le match est appelé.
- Article 9 Tout joueur engagé et ne se présentant pas le jour de la compétition sera déclaré WO.  
Il devra justifier son absence dans un délai de 5 jours.  
En cas de WO non justifié, les sanctions prévues par le règlement de la FFBA seront appliquées, à savoir de 2 mois de suspension prolongés à 6 mois en cas de récidive.
- Article 10 Les volants du tournoi sont ceux homologués par la FFBA (en cas de litige, le volant officiel sera le HEAD Power Air 70 pour les séries A B C D et le YONEX 370 pour les joueurs de la série Nc). Ils sont à la charge des participants. Tout volant touchant le plafond ou une structure aérienne sera remis une fois à l'engagement. En cours de jeu il sera compté faute. Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que les accessoires nécessaires à son match.
- Article 11 Durant toute la compétition, les matches se dérouleront en auto-arbitrage.
- Article 12 Les vainqueurs, finalistes et ½ finalistes de chaque série seront récompensés par des lots.
- Article 13 Le Tournoi est limité à 250 participants.
- Article 14 Les droits d'engagement sont de 12€ pour un tableau et 17€ pour deux tableaux.  
Les inscriptions devront être accompagnées du règlement des droits d'engagement.  
La date limite des inscriptions est fixée au 07/05/2010.  
La confection des tableaux se fera le 15/05/2010.  
Aucun remboursement ne sera effectué après cette date.
- Article 15 Le Comité d'Organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte de matériel.
- Article 16 Le présent règlement sera affiché dans la salle à proximité des tableaux d'affichage.

Le Comité d'Organisation.

